

	2019	Demande des associations	Proposition du Maire
Jardins ouvriers	50 €	70 €	50 €
Amicale des anciens combattants	50 €	0 €	0 €
Société de chasse	70 €	70 €	70 €
JSB	500 €	1000 €	500 €
Association Notre Dame des Anges	100 €	100 €	100 €
Association du Bel Age	100 €	0 €	0 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50 €	100 €	50 €
Lire à Bourseville	150 €	0 €	150 €
Resto du Cœur	50 €	0 €	50 €
Radioamateurs Baie de Somme	50 €	0 €	0 €

Monsieur le Maire précise qu'il souhaite que le montant de subvention de la JSB reste identique car la commune a réalisé l'éclairage du terrain d'entraînement.

Monsieur DENTIN demande des détails sur les effectifs de la JSB, Monsieur le Maire lui indique que l'association est composée de 22 adhérents dont 5 de BOURSEVILLE. Monsieur DOUAY précise joueurs et dirigeants. Le club est composé d'une équipe sénior.

Monsieur DENTIN estime que les communes dont les membres sont adhérents devraient participer aux frais de fonctionnement, eau, électricité, entretien du bâtiment.

Monsieur le Maire indique qu'il est indiqué dans le dossier de subvention que l'Entreprise DELAHAYE a fait un don de 500 € en 2019 qui ne sera pas versé en 2020.

Madame JOLLY demande si comme chaque année la JSB retouchera une partie du bénéfice de la fête locale, Monsieur le Maire lui répond positivement.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le Président de la JSB avec Madame HOLLEVILLE pour lui demander de bien vouloir réparer le pare ballon.

Monsieur PILLOY propose de retirer les 50 € des restos du Cœur pour augmenter d'autant la subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE souhaite que le geste soit gardé au profit des restos du Cœur. Madame PLOUARD précise que chacun peut en avoir besoin un jour.

Monsieur PILLOY indique que le montant proposé pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers est faible, Monsieur le Maire lui rappelle que le Conseil Municipal vient de valider le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 100 € suite à la vente des 2 camions pompiers, que cette décision avait en partie été prise pour remercier le travail effectué par Monsieur HOLLEVILLE Jackie pour trouver un nouveau véhicule.

Monsieur le Maire lit le bilan de l'Association du Bel Age qui ne désire pas de subvention pour cette année mais qui remercie vivement la commune pour l'octroi du Centre Socio Culturel chaque semaine.

Monsieur le Maire indique qu'il propose 150 € pour l'Association Lire à Bourseville pour leur implication avec les enfants de l'école, l'entretien de la boîte à livres et les animations du samedi et du mercredi. L'association souhaite se doter d'un ordinateur et d'un accès WIFI.

Monsieur le Maire propose de mettre les subventions au vote.

Le Conseil vote 10 voix pour et 5 abstentions (Monsieur CAUX 2 voix, Madame SANNIER, Madame PLOUARD, Monsieur DOUAY)

Décision modificative n°1

Monsieur le Maire indique qu'à la suite du vol du 31 août 2020 commis aux ateliers municipaux, il convient de prendre une décision modificative afin d'acquiescer un nouveau camion, il faudra affecter en

A vos agendas :

- 17 octobre : Opération brioche
- 11 novembre : cérémonie commémorative rassemblement à 10h45 à la Mairie

Etat Civil :

Naissance : HY Lucas le 18 juillet 2020

Naissance : SAGEOT Eloïse le 18 juillet 2020

Mariage : BOUTLEUX Philippe et WATTEBLED Ingrid le 25 juillet 2020

Mariage : MARCILHACY Jules et PAILLIER Alexia le 04 septembre 2020

Naissance : CORMONT Mélyne le 22 septembre 2020

Naissance : MORTIER Alexandra le 26 septembre 2020

INFOS

Pensez à télécharger l'application Intramuros, vous y retrouverez rapidement toutes les informations utiles de la commune

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

- La balayeuse passera sur la commune le mercredi 14 octobre 2020
- Les bennes déchets verts sont toujours fermées, vous serez informés de la réouverture sur l'application Intramuros
- L'entretien du cimetière est en cours de réalisation
- Recensement Militaire : Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents. Le recensement est obligatoire !
 - Les Bourseillois qui souhaitent intégrer la commission fleurissement sont priés de se faire connaître en Mairie.

PAY FIP Paiement de la cantine et de la garderie :

1/Munissez-vous de votre avis des sommes à payer et de votre carte bancaire.

2/Rendez-vous sur le site www.tipi.budget.gouv.fr et laissez vous guider. Vous serez automatiquement orienté vers le serveur de paiement sécurisé PayFip de la Direction Générale de Finances Publiques.

3/Finalisez votre transaction

Les images :



Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE indique qu'il a pris contact avec le département et que ces travaux peuvent-être subventionnés par leur structure à hauteur de 30 %, Monsieur le Maire lui indique qu'il est préférable de conserver cette enveloppe pour d'autres travaux non éligibles à la DSIL.

Monsieur le Maire détaille à l'assemblée le devis de l'entreprise CRUSEL et indique que les travaux devraient débiter aux vacances d'octobre.

Le Conseil vote à l'unanimité

Tarif CSC « Associations extérieures communes »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Arts Martiaux FEB Judo de Friville Escarbotin souhaite réserver le Centre Socio Culturel pour le mois d'octobre 2021 afin d'y organiser une manifestation. Les tarifs fixés par délibération du 28 novembre 2019 ne précisent pas de montant pour des associations extérieures. Monsieur le Maire propose donc de réfléchir à un tarif particulier pour les associations extérieures tout en précisant que les associations dont le siège social est à BOURSEVILLE continueront de bénéficier de la mise à disposition gracieuse de la salle. Madame HOLLEVILLE indique qu'elle pratiquait le tarif de la petite salle quand la situation s'est déjà produite. Monsieur DENTIN demande s'il ne serait pas opportun de déterminer un tarif semaine et un tarif week-end.

Madame SANNIER précise qu'il ne faut pas appliquer des tarifs trop élevés car le contexte actuel risque d'entraîner des mois difficiles pour les associations

Il est proposé 100 € pour les locations en semaine, du lundi au vendredi et 200 € pour les locations du week end.

Monsieur le Maire met cette proposition au vote

Le Conseil vote à l'unanimité

Subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la précédente municipalité avait en date du 28 novembre 2019 décidé par délibération de verser une subvention exceptionnelle de 1 100 € à l'Amicale des Pompiers à la suite de la vente des 2 véhicules pompiers (camion Renault Traffic et Camion Saviem).

Le versement de cette subvention exceptionnelle a été effectué en début d'année 2020 comme demandé par l'association mais le mandat a été rejeté par la Trésorerie, elle aurait dû être versé sur l'exercice 2019. Il convient donc de délibérer à nouveau sur le versement de cette subvention.

Le Conseil vote à l'unanimité

Subventions associations

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce point avait été ajourné lors de la réunion du 19 juin 2020 et qu'il a été demandé aux associations de compléter, comme l'exige la loi, de remplir un dossier de demande de subvention.

Sur 9 associations locales 7 associations ont retourné le dossier.

- L'association Radioamateurs Baie de Somme a informé la Mairie que son siège social n'était plus sur la commune.

- L'association des Anciens combattants a fait savoir à Monsieur le Maire qu'elle ne souhaitait pas de subvention pour cette année

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que les membres de bureau d'associations ne peuvent pas intervenir pour le compte de leur association.

Monsieur le Maire rappelle les subventions versées en 2019, les subventions demandées par les associations au titre de l'année 2020 et propose les sommes ci-dessous

Conseil municipal du 28 septembre 2020 :

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Mmes CHARLET, DURET, HOLLEVILLE, JOLLY, PLOUARD, SANNIER et Mrs CAUX, BEURAIN, DENTIN, DOUAY, DURET, HEDIN, PILOY, TERNISIEN DE BOIVILLE

Pouvoirs : Monsieur DELRUE Jean-André à Monsieur CAUX Yannick

Madame JOLLY Séverine est désignée secrétaire de séance.

Approbation du Compte rendu du 10 juillet 2020

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu à 15 voix pour.

Recrutement d'agents non titulaires occasionnels

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération pour l'autoriser à recruter des agents en cas de maladie ou de surcroît d'activité. Le cas venant de se produire avec l'absence d'un agent et qu'il convenait de recruter une personne en urgence.

Le recrutement se fera sur l'indice le plus bas du grade pour une durée ne pouvant pas excéder 12 mois pour l'accroissement d'activité et le temps de l'absence en cas de maladie des agents.

Le Conseil vote à l'unanimité

Correspondant défense

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le correspondant défense a vocation à constituer le point de contact entre les forces armées et la Nation au sein de la commune, appuyé par le délégué militaire départemental il a pour mission d'informer les administrés sur les sujets de défense, de préparer les cérémonies commémoratives, d'éclairer la jeunesse de la commune sur les opportunités d'engagement dans les armées.

Monsieur le Maire propose, aux Conseillers Municipaux de désigner Monsieur René DENTIN correspondant défense.

Monsieur DENTIN accepte avec plaisir d'endosser le rôle de Correspondant Défense, il expose d'ailleurs à l'assemblée avoir participé, il y a quelques années, à une conférence très intéressante avec le délégué de l'époque.

Le Conseil vote à l'unanimité

Demande de subvention au titre de DSIL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis CRUSEL d'un montant de 5 239.20 € TTC retenu par la commission appel d'offre pour le changement des fenêtres et de la porte de la garderie.

Monsieur le Maire indique que le versement d'une subvention de l'état est possible au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local – Contrat de ruralité 2020. Cette subvention peut atteindre le taux maximum de 80 %.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander le montant maximum à savoir 80 %

Le plan de financement serait alors le suivant :

Subvention état DSIL : 4 191.36 €

Part fonds propre : 1 047.84 €

Monsieur DENTIN souligne que si la collectivité ne demande pas elle n'obtiendra rien.

Les inondations sur la commune



Le retable « la crucifixion avec Marie-Madelaine »



Inauguration du square Dany DUBUC et du Pommier offert par l'APEV



Réception du Véhicule de Première Intervention du CPI



Installation d'un nouveau banc « Allée Gaston Leroy »



Assemblée Générale Notre Dame des Anges



OCTOBRE 2020

Bourseville

Infos

Edito :

Chers(es) Boursevillois(es),

La préfète viens de prendre un nouvel arrêté ce lundi 28 septembre, durcissant encore les conditions de vie sociale liées à la COVID. Il nous faut vivre avec ce virus, c'est une évidence. Je vous demande de continuer à respecter les gestes barrières.

Comme vous avez pu le constater nous nous sommes fait voler notre camion et tout le matériel des services techniques. J'ai déposé plainte en gendarmerie, l'affaire suit son cours mais aucune nouvelle de notre matériel...

J'ai demandé à la CCV une aide (prêt de matériel et d'un camion) mais ils n'ont pas pu nous répondre positivement. Je regrette ce manque d'entraide.

Vous avez pu constater que le samedi 26 septembre nous avons procédé à la remise du retable dans notre belle église ainsi qu'à l'inauguration du square Dany DUBUC puis à l'arbre aussi offert par l'APEEV et pour terminer le véhicule de première intervention de notre CPI, ce fut une très belle matinée ensoleillée où les souvenirs de notre camarade, ami, copain nous sont remontés. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes.

Vous pourrez constater d'ici à la fin du mois que les travaux débiteront dans le chemin des templiers ainsi que dans les champs pour éradiquer les coulées de boues qui ont une nouvelle fois frappées notre village le 28 août, des fascines seront d'abord implantées puis des haies ainsi que le terrassement du chemin et le « rebouchage » de l'entrée du champ d'où coule la boue.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre Bourseville infos...

Le Maire
Yannick Caux

Sommaire :

Conseil municipal
A vos agendas
Etat Civil
Infos
Les images

page 2 à 6
page 7
page 7
page 7
page 8 à 10

Aquatiques et Prévention des Inondations, la défense contre les inondations.

- Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il a rencontré le 23 septembre Monsieur COEUILTE responsable des routes au Conseil Départementale pour évoquer les problèmes de vitesse et de la dangerosité du carrefour rue de Belloy. Le Conseil Départemental est conscient du problème mais n'a pas de solution a proposé dans l'immédiat. Monsieur le Maire lui a fait part des résultats du radar installé par GROUPAMA pendant 1 mois dans la Grande rue avec une vitesse maximale relevée de 108 km/h à 17h00. La Gendarmerie a été informée et va réaliser des contrôles sur la commune. La réfection de voirie de la Grande rue a également été abordée, elle sera inscrite au prochain programme du département pour un délai de réalisation d'environ 3 ans.

- Monsieur le Maire revient sur l'inauguration du 26 septembre et se dit très satisfait de cette belle matinée.

- Suite au sondage réalisé auprès des parents des enfants de l'école primaire et maternelle, 8 enfants seraient susceptibles de fréquenter régulièrement la garderie le vendredi soir. Elle sera donc ouverte du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00 à compter du 02 octobre. A cette occasion Monsieur le Maire tient à remercier Monsieur PLOUARD Mathieu qui, bénévolement, a repeint les murs de l'école primaire et à réaliser une belle fresque.

- Monsieur le Maire laisse la parole à Madame HOLLEVILLE pour faire le bilan de la fête locale, elle a eu lieu du 15 au 18 août dernier, le service buvette et restauration a été assuré comme chaque année par plusieurs associations, la JSB, la chasse, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Cette année, le bénéfice total s'élève à 1297.89 € qui sera réparti entre ces 3 associations, les anciens combattants recevront la somme de 50 € pour leur aide. La remise aura lieu le lundi 5 octobre à 18h30 en Mairie.

- Monsieur le Maire fait le bilan de l'ALSH de juillet et estime que ce service a rencontré un succès malgré la situation sanitaire. Le passage à la journée avec garderie du matin, du midi et du soir s'est très bien déroulé et a été très apprécié des parents. Il y a tout de même un bémol, l'annulation du camping. Financièrement le budget s'équilibre avec les aides accordées par la CAF.

- Monsieur le Maire informe qu'il a été invité à l'assemblée générale de l'Association Notre Dame des Anges mais que pour des raisons professionnelles il ne pourra y assister, Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE, Madame HOLLEVILLE, Madame DURET, Monsieur HEDIN et Monsieur DENTIN représenteront la commune.

- Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE souhaite informer le conseil de son intention de prendre à sa charge différents dossiers de la commune à savoir,

- une analyse comparative du montant des dotations entre Bourseville et une commune voisine, travail entamé par Michel DESPREZ et Jean-Michel FLACHET

- le suivi de l'affaire Mairie de Bourseville / Romain et Angèle Simon

- le développement de l'accueil touristique dans la commune

- la réalisation d'un document de synthèse sur le développement et les projets de la commune depuis l'année 2000

- Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE indique également qu'il a été élu au Syndicat Mixte Baie de Somme 3 vallées et qu'il tient chaque semaine une permanence en Mairie le mercredi matin de 11h à 12h à cette occasion il pourra proposer aux Boursevillois une orientation juridique en matière de droit du travail, droit de la famille, et droit de propriété.

- Madame HOLLEVILLE informe que l'opération brioche aura lieu le samedi 17 octobre, le rendez-vous est fixé à 10h en mairie, et que la soirée théâtre est prévue le 13 février 2021, le devis ne sera pas validé pour le moment en raison des prescriptions COVID.

- Monsieur DENTIN informe le Conseil Municipal de sa réélection au poste de Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie et remercie chaleureusement l'ensemble des conseillers de lui avoir permis de se présenter sur leur liste.

Fin de séance à 21h30

investissement le montant nécessaire pour cette acquisition.

Monsieur DENTIN souhaite savoir si la commune sait à quelle hauteur elle sera remboursée, Monsieur le Maire lui indique que l'expert de notre assurance, la SMACL a estimé le préjudice du camion, du bras et de la benne à 19 000 €, Monsieur le Maire ajoute qu'il a demandé des explications à l'assurance au vu du faible montant de remboursement, en effet pour un camion de 3 ans, de 37 000 kilomètres il espérait au minimum 50 % du prix d'achat. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il recherche activement un camion ampirole d'occasion.

Monsieur DENTIN demande le montant total du préjudice, Monsieur le Maire lui indique qu'avec le camion et le matériel dérobé le préjudice est d'environ 60 000 €. Monsieur DOUAY précise que l'expert concernant le matériel est passé le 21 septembre et que ces conclusions devraient arriver prochainement en Mairie.

Monsieur DENTIN demande si quelque chose, type caméra, est envisagé pour sécuriser le bâtiment. Monsieur le Maire profite de cette question pour informer le Conseil que des câbles de Vidéosurveillance du Centre Socio Culturel ont été sectionnés, et qu'il serait préférable d'y installer une alarme ou une sirène, des devis dans ce sens seront demandés. Pour le moment, des spots lumineux ont été installés par les agents.

Le Conseil vote à l'unanimité

Attribution des bons de fin d'année

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le CCAS offrait chaque année un colis aux personnes de plus de 80 ans d'une valeur de 24 € pour les personnes seules et d'environ 33 € pour les couples ainsi qu'un bon aux personnes en situation de handicap d'un montant de 50 €. Avec la dissolution du Centre Communal d'Action Social, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la continuité ces aides.

Madame JOLLY demande combien de personnes sont concernées par ce dispositif, Madame HOLLEVILLE lui indique qu'il y a 24 personnes seules, 7 couples, 5 colis « maison de retraite », et 2 bons personnes en situation de handicap.

Le Conseil vote à l'unanimité

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil du décret prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de la COVID 19 entré en vigueur ce jour et valable jusqu'au 12 octobre 2020.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est convoqué, en tant que Maire de la Commune au Tribunal d'Amiens dans le cadre de l'affaire qui oppose la commune à Monsieur et Madame SIMON. Un arrangement à l'amiable aurait été préférable mais l'assignation a été demandée.

- Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE pour aborder le sujet de la reprise des emprunts voiries par la CCV. Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE retrace l'historique des échanges entre Monsieur DAVERGNE, Président de la CCV et la commune. Une rencontre avec Monsieur le Président de la CCV est prévue le 09 octobre prochain afin d'évoquer la convention transmise par la CCV.

- Monsieur le Maire aborde les problèmes rencontrés une nouvelle fois par les pluies du 28 août dernier ayant entraînés des inondations au carrefour, rue de la Cavée de Tully et rue de Friaucourt. Une réunion a eu lieu en Mairie avec les agriculteurs, la CCV et Monsieur HOLLEVILLE pour trouver rapidement une solution. L'hydro-curage du réseau pluvial a été réalisé par la Société CARRU pour un montant de 1 608 € à la charge de la commune. La décision de fermer l'accès par la Cavée de Tully à une parcelle de terre nécessite l'agrandissement du chemin des templiers, un bornage doit être réalisé. Ces travaux seront une charge supplémentaire pour la collectivité. Lors de l'entretien avec le Président de la CCV ce sujet sera également abordé car la Communauté de Communes détient les compétences (item 4 de l'Environnement) la maîtrise des eaux pluviales et la GEMAPI (item 5 de Gestions des Milieu